

**CERTIFICAT DE CONFORMITE  
(Véhicules prêts à l'emploi)**

Je soussigné, YSM - Rue du Gibet - 78310 COIGNIERES, constructeur,

certifie que le véhicule prêt à l'emploi

(2) Dénomination

(D1) Marque

YSM  
BV2549      BV2569

(D2) Type/variante/version (\*\*)

Base Vie

(D3) Dénomination commerciale

(E) Numéro d'identification  
ou numéro d'ordre dans la série du type (\*\*)

V	F	9	B	V	2	5	4	9	7	0	6	8	5	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

(F1) Masse en charge maximale  
techniquement admissible (kg)

2500

(F2) Masse en charge maximale  
admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)

2500

(F3) Masse en charge maximale admissible  
de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)

N.C.

N.C.

(G) Masse en service (G1+75) (kg)

2240

2445

(G1) Poids à vide national (PV) (kg) (\*)

(J) Catégorie internationale

O2

(J1) Genre national

RESP

(J3) Carrosserie (désignation nationale)

TRAVAUX

(K) Numéro de la réception par type

P-2425 05 00

(P1) Cylindrée (cm<sup>3</sup>)

N.C.

(P2) Puissance nette maximale (kW)

N.C.

(P3) Source d'énergie

N.C.

(P6) Puissance administrative (CV)

N.C.

(Q) Rapport puissance/masse  
(uniquement pour motorcycle) (kW/kg)

N.C.

(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)

N.C.

N.C.

(U1) Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))

N.C.

N.C.

(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn<sup>-1</sup>)

N.C.

N.C.

(V7) CO<sub>2</sub> (g/km)

N.C.

(V9) Classe environnementale

N.C.

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota).

- sort de nos usines (magasins), le

27 AOUT 2007

pour être livré à

(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut du concessionnaire)

Fait à Coignières, le

27 AOUT 2007

**NOTA** : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat, le procès-verbal de réception du type.

**RAPPEL** : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 312-1 à R. 312-25, R. 314-1 à R. 317-7, R. 317-15 à R. 317-17 et R. 318-1 à R. 318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet

- d'une déclaration à la préfecture  
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

\* Rayer les mentions inutiles  
\*\* A compléter

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation

**YVELINES SERVICE MATERIEL**  
S.A.S. au capital de 550 080 €  
Rue du Gibet - 78310 COIGNIERES  
Tél. 01 34 61 44 36 / Fax 01 34 61 41 77  
E-mail : ysm@wanadoo.fr  
RCS Versailles B 309 633 311 - Code APE 518 C  
Ident. TVA. FR 09309633311